

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 04636
Numéro SIREN : 397 480 930
Nom ou dénomination : BOUYGUES TELECOM

Ce dépôt a été enregistré le 24/03/2021 sous le numéro de dépôt 39706

BOUYGUES TELECOM

Société Anonyme au capital de 819 698 624,76 €

Siège Social : 37-39 rue Boissière - 75116 Paris

397 480 930 R.C.S. Paris

(la « Société » ou « BOUYGUES TELECOM »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le quinze février à quatorze heures,

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis, au siège social – 37-39 rue Boissière – 75116 Paris, et par voie de visioconférence, sur convocation de leur Président.

Etaient présents :

- Olivier ROUSSAT, Président du Conseil d'Administration,
- Olivier BOUYGUES, Administrateur,
- BOUYGUES SA, Administrateur, représentée par Pascal GRANGE,
- JCDECAUX Holding, Administrateur, représentée par Gwenaëlle PEYRAUD,
- Edward BOUYGUES, Administrateur,
- Christine BELLIN, Administrateur,
- Arnaud VAN EECKHOUT, Censeur.

Etait absente et représentée :

- Charlotte BOUYGUES, Administrateur, représentée par Edward BOUYGUES

Assistaient également à la séance :

- Richard VIEL-GOUARIN, Directeur Général,
- Christian LECOQ, Directeur financier,
- Anne FRIANT, Directeur juridique,
- Benoit TORLOTING, Directeur Général Délégué,
- Nicolas PFEUTY, représentant du cabinet ERNST & YOUNG ET AUTRES, Commissaire aux Comptes,
- Gilles RAINAUT, représentant du cabinet MAZARS, Commissaire aux Comptes,
- Olivier LOUISE, représentant du Comité Social et Economique Central,
- Mariannick CAILLE TARRADE, représentante du Comité Social et Economique Central,
- Christophe ERMERY, représentant du Comité Social et Economique Central.

Olivier ROUSSAT souhaite la bienvenue à tous les participants.

Il constate que plus de la moitié des Administrateurs sont présents et que, le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Gouvernance

Le Président souhaite faire part aux administrateurs d'une évolution dans la gouvernance de BOUYGUES TELECOM. Il informe le Conseil de son souhait de démissionner, à l'issue du Conseil de ce jour, de son mandat de Président du Conseil d'administration en raison de ses responsabilités au sein du Groupe. Il propose de laisser à Richard VIEL-GOUARIN le soin d'assurer désormais la présidence du Conseil tout en exerçant la fonction de Directeur Général de la Société. Les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général ne seraient donc plus dissociées.

Olivier ROUSSAT précise qu'il conserverait néanmoins son mandat d'administrateur de la Société.

Olivier ROUSSAT propose ainsi au Conseil :

- conformément à l'article L.225-51-1 du Code de commerce et aux statuts de la Société (articles 15.2 et 19.1)), de se prononcer sur le choix des modalités d'exercice de la Direction Générale de la Société, dans la mesure où sa démission met fin au mandat du Directeur Général, et d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration de celles de Directeur Général ;
- d'user de la faculté prévue à l'article L225-17 alinéa 3 du Code de commerce et de désigner, à titre provisoire et à compter de ce jour, Richard VIEL-GOUARIN en qualité d'administrateur supplémentaire, appelé aux fonctions de Président-Directeur Général pour une durée de trois ans, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Cette nomination sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ;
- de nommer à compter de ce jour, Richard VIEL-GOUARIN en qualité de Président du Conseil d'administration et Directeur Général de la Société pour la durée de son mandat d'administrateur ;
- de modifier l'ordre du jour, le texte des résolutions et le rapport de gestion qui leur ont été adressés et qui seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires de la Société prévue le 16 avril prochain, afin de prévoir la ratification de la nomination de Richard VIEL-GOUARIN en qualité d'administrateur.

Ce point n'étant pas prévu à l'ordre du jour, le Président rappelle qu'il est nécessaire d'obtenir un vote unanime des administrateurs sur l'ensemble des points de cette délibération.

En conséquence de ce qui précède, et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- prend acte de la démission d'Olivier ROUSSAT de ses fonctions de Président à compter de ce jour ;
- décide d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général ;
- désigne, à compter de ce jour, à titre provisoire, conformément à l'article L. 225-17 alinéa 3 du Code de commerce, Monsieur Richard VIEL-GOUARIN en qualité d'administrateur supplémentaire, appelé aux fonctions de Président-Directeur Général pour une durée de trois ans, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, cette nomination étant soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ;
- nomme, à compter de ce jour, Richard VIEL-GOUARIN en qualité de Président du Conseil d'administration et Directeur Général de la Société pour la durée de son mandat d'administrateur

Le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes délibérations pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Arnaud Liand